



Communiqué de presse

Paris, le 2 mars 2017

Production de logements en Île-de-France en 2016 : forte contribution des établissements publics d'aménagement de l'État

Le plan de mobilisation pour l'aménagement et le logement en Île-de-France lancé par le Comité interministériel du Grand Paris du 13 octobre 2014, relance l'action foncière et la production de zones aménagées pour favoriser la création de logements.

De manière plus précise, il s'agissait de doubler la production annuelle des aménageurs publics sur la période 2014-2017 au regard des résultats obtenus sur la période 2010-2013.

En 2016, les établissements publics d'aménagement de l'État ont fortement contribué à la production de logements en Île-de-France. **Près de 11 000 logements ont été autorisés en 2016 sur leurs opérations** (+ 77 % par rapport à 2015).

Sur 4 ans (2014-2017), la contribution annuelle moyenne de ces établissements à la production de logements devrait atteindre 8 659 logements autorisés (contre 4 502 logements par an en moyenne dans la période 2010-2013). Les perspectives restent élevées sur la période 2018-2020 et au-delà.

Les premiers résultats de l'enquête engagée fin 2016 font apparaître que les établissements publics de l'État sont sur la bonne trajectoire.

Les résultats de l'ensemble des autres aménageurs publics locaux sont en cours de consolidation. Ils devraient conforter les résultats obtenus pour les établissements publics de l'État pour l'année 2016.

En savoir plus

Pour les résultats de l'année 2015 – édition 2016 :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/operations-d-amenagement-a-fort-potentiel-de-a5068.html>

Pour les dernières statistiques sur la construction de logements en Île-de-France « La construction de logements en Île-de-France. Note de conjoncture trimestrielle. Résultats à fin décembre 2016 » :

http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/construction_logements_janvier_2017.pdf

Contacts presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France

01 40 61 82 24 / sc.cab.dir.driea-if@developpement-durable.gouv.fr